

Transport, Air Algérie, Sonatrach etc.
**L'Etat, cible
des prédateurs**

Page 2

Blanchiment d'argent et lutte antiterroriste
**Louh reconnaît l'existence
de vides juridiques dans la législation**

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3473 - Mercredi 28 janvier 2015 - Prix : 10 DA

**Saâdani convoque une réunion
des mouhafedhs pour jeudi**

**Congrès et situation
au Sud au menu**

Page 3



Réduction des importations céréalières

Le DG de l'OAIC : «Un pari à notre portée»

Page 2

Le drame égyptien

Par Mohamed Habili

Les violences dont Le Caire, notamment, a été le théâtre la veille et le jour du 4^e anniversaire de la soi-disant révolution du 25 janvier, montrent que le climat politique n'est pas en train de s'apaiser en Egypte, comme on avait pu le penser un moment, mais qu'il pourrait bien échapper à tout contrôle dans un avenir peut-être proche. La commémoration, si l'on peut dire, le plus souvent en forme d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, qui avaient quadrillé la mégapole dès la veille, s'est soldée par une vingtaine de morts, dont trois policiers, et par des blessés et des arrestations qui ne se comptent pas. Au nombre de la vingtaine de morts, tous par balle, il y a l'une des figures de proue de l'insurrection en Egypte, la militante socialiste, Sheima Essabagh, touchée à la tête par une balle dont on ne sait encore si elle était perdue ou si elle lui était expressément destinée. Le quatrième anniversaire du 25 janvier restera probablement pour toujours associé à ces images largement diffusées sur les réseaux sociaux où l'on voit la passionaria égyptienne s'écrouler sur un bout de trottoir dans une avenue ombragée transformée pour un moment en un confus champ de bataille. Or ce ne sont pas les occasions de commémorer le souvenir de leurs morts qui vont manquer cette année, mais également au cours de celles qui viendront, aux opposants égyptiens, et tout particulièrement aux Frères musulmans, qui à l'évidence resteront sur le pied de guerre aussi longtemps qu'aucune voie de sortie honorable ne leur sera offerte. **Suite en page 3**

CAN 2015/Algérie 2- Sénégal 0

Les Verts qualifiés

L'équipe nationale de football s'est qualifiée aux quarts de finale de la CAN 2015 après avoir battu le Sénégal à Malabu sur le score de (2/0), dans un match disputé de bout en bout et où les Verts ont fait preuve d'une détermination sans faille. **Lire page 24**



Après l'exhumation du rapport des aides humanitaires

**Le Croissant-Rouge sahraoui met en garde
contre les pressions sur les donateurs**

Page 4

Festival national du théâtre de marionnettes de Aïn Témouchent

**58 représentations
prévues à la 8^e édition**

Page 13

Transport, Air Algérie, Sonatrach etc.

L'Etat, cible des prédateurs

■ *L'état du transport en Algérie est loin d'être aussi déplorable que l'on veut bien le dire – ou qu'il ne l'était effectivement il y a quelques années encore.*

Par Mouloud Chekroune

Entre les grandes réalisations en cours et celles qui ont déjà été accomplies, il y a toujours matière à discuter de certains détails, car il s'agit de détails comparativement à l'envergure des projets mis en œuvre, et ces détails, même sortis des calculs politiques qui peuvent parfois les

Tizi Ouzou

La gendarmerie couvre 38% du territoire de la wilaya

LE COMMANDANT du groupement territorial de Tizi Ouzou, le lieutenant-colonel Nourredine Akhrout, a indiqué, hier, que le taux de couverture sécuritaire du territoire de la wilaya par le corps qu'il dirige a atteint les 38%, soit une moyenne d'un gendarme pour près de 1 800 habitants contre 33% en 2013. Cette progression dans le maillage sécuritaire du vaste territoire de la wilaya de Tizi Ouzou par les éléments de la gendarmerie a été rendue possible par la mise en service de nouvelles structures dans les localités de Makouda, Tizi Ouzou, Maatkas et Iflissen. Au total, 25 brigades sont opérationnelles. S'exprimant au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de ce corps de sécurité durant l'année 2014, le conférencier a assuré que le redéploiement des gendarmes à Tizi Ouzou se poursuivra jusqu'à atteindre l'objectif de son commandement qui est de doter toutes les 67 communes d'une brigade. A ce propos, il a indiqué que plusieurs structures sont en projet dont 8 connaissent un taux d'avancement de leurs travaux de réalisation de 60 à 80%. Elles pourraient être livrées avant la fin de l'année 2015. Le même responsable a relevé que ses unités ont renforcé leur présence sur le terrain ces derniers mois dans le cadre de leurs missions, notamment celle de veiller à la sécurité des citoyens et de leurs biens ainsi que pour lutter et prévenir contre la criminalité sous toutes ses formes. Cette présence s'est traduite, selon le conférencier, par les statistiques en hausse du nombre d'affaires traitées par ses différentes unités. A une question sur les mesures mises en œuvre pour lutter contre le phénomène des kidnappings dont la région de Kabylie a souffert ces dernières années, le colonel Akhrout a confié que le travail sur le terrain, mené en coordination entre ses services et ceux des autres corps de sécurité, a donné des résultats satisfaisants, soulignant que depuis plusieurs mois aucun n'a été enregistré sur le registre de cette forme de criminalité. Abordant l'opération de restitution des fusils de chasse à leurs propriétaires, le même responsable a précisé que jusque-là quelque 1 200 fusils sur les 4 327 ont été restitués.

Hamid Messir

avoir inspirés, peuvent devenir à terme de vrais handicaps s'ils ne sont pas discutés, traités, voire dénoncés médiatiquement et politiquement. Il faut juste garder raison et mettre et respecter les proportions. Focaliser sur une compagnie aérienne publique, Air Algérie pour la nommer, sans relativiser les problèmes qu'elle connaît actuellement, ou les mettre en perspective dans le cadre de son propre développement (acquisition de 16 avions neufs en cours et ouverture de 37 nouvelles dessertes avec Tassili Airlines, sans parler des nouvelles aérogares au niveau de plusieurs wilayas) et dans le cadre, surtout, de la dynamique plus globale du secteur du transport en général, dont le bilan plutôt flatteur fait en fin de l'année 2014, par le ministre Ghoul, nous donne une idée, c'est faire de la critique pour la critique. Les médias sont dans leurs droits quand ils préfèrent parler des trains qui n'arrivent pas à l'heure, plutôt que de ce qui va bien, mais que dire de certains titres qui mènent campagne, franchement, contre Air Algérie, grossissant le trait jusqu'à la caricature et exploitant sans vergogne les difficultés conjoncturelles que connaît cette compagnie ? Evidemment, il suffirait qu'elle soit privatisée, autrement dit qu'elle perde sa qualité d'entreprise publique, ou qu'elle s'effondre d'elle-même sous le poids de la concurrence, pour



qu'on n'en parle plus. Le refrain est connu. Il concerne d'ailleurs tout le secteur public, surtout stratégique, à commencer par Sonatrach, la «vache à lait». De privatisation en privatisation, car c'est cela l'enjeu, on finit par saper l'Etat et confier notre sort à quelques patrons qui nous mèneront tout droit au paradis – avec les deniers publics naturellement. Il ne s'agit pas ici de faire de l'idéologie gauchiste, anti-libérale, mais simplement de ne pas se tromper d'ennemis. La bureaucratie ainsi que la corruption accompagnent souvent les domaines où l'Etat est fort, mais sans cette force, il y a pire que la bureaucratie et la corruption : la

misère au sens littéral du terme pour la majorité, et le bien-être pour une minorité. Faut-il pour autant se croiser les bras devant les maux que, même exagérés par la presse, on rapporte régulièrement sur des dysfonctionnements dont certains paraissent insupportables ? Bien sûr que non. Le clientélisme observé dans beaucoup de secteurs doit être combattu, les passe-droits, le favoritisme dans l'attribution des postes, ainsi de suite. Un Etat fort, et respecté par tous, doit être un Etat exemplaire. Il faut juste veiller à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Tous les prédateurs qui manigancent sans cesse contre des institutions publiques,

œuvrant à les déstabiliser, sous prétexte que des défaillances ont été décelées ça et là, dans les personnels qui les incarnent ou dans leur organisation, en préconisant de «tout raser», sans jamais nous dire comment reconstruire sur du vide, ceux-là doivent être combattus au même titre que les véritables corrompus qui se tapissent au sein de la machine étatique. Une presse objective et équitable n'est pas celle qui fait de la surenchère dans la critique destructrice, à la seule fin de tout noircir pour rallier l'opinion des lecteurs, mais celle qui fait la part des choses entre ce qui va et ce qui ne va pas. M. C.

Réduction des importations céréalières

Le DG de l'OAIC : «Un pari à notre portée»



Après des années de bonnes récoltes qui avaient suscité optimisme et intérêt, la production céréalière enregistre un recul. Les chiffres illustrent parfaitement le non aboutissement des programmes mis en place. En 2014, tandis que la facture des importations augmente de près de 11%, la production locale diminue de plus de 30%. L'Algérie a-t-elle vocation à rester dépendante des marchés extérieurs pour son approvisionnement en céréales ? Pour Mohamed Belabdi, DG de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), cette tendance peut être renversée d'autant, affirme-t-il, que «le pari pour ce qui concerne le blé dur et l'orge est à notre portée». Selon lui, le respect des itinéraires techniques, l'utilisation par les agriculteurs de semences performantes et l'introduction des irrigations d'appoint sur une superficie projetée de 600 000 hectares figureront parmi les atouts pouvant permettre à la filière céréalière de rebondir. «Si ces itinéraires sont respectés, il est possible de parvenir, rapidement et dans une première étape, à une production moyenne de 30 quintaux à l'hectare permettant d'engranger environ 90 millions de quintaux de céréales par saison», a-t-il ajouté. Le DG de l'OAIC a estimé, par ailleurs, que le niveau de la superficie céréalière en Algérie, constitué de quelque 3,2 millions d'hectares représentent un «point fort» par rapport aux besoins du pays. «Ce qu'il

faut, dit-il, c'est de faire en sorte d'améliorer ce patrimoine».

S'agissant des importations céréalières, notamment de blé dur et d'orge, qui ont coûté, en 2014, quelque 3,5 milliards de dollars au pays, Mohamed Belabdi a expliqué qu'il s'agit là des conséquences de la situation de sécheresse observée durant le mois d'avril.

Il tient cependant à préciser que les quantités de produits céréalières importées ne sont pas toutes consommées, certaines étant utilisées pour constituer des stocks stratégiques «afin de mettre le pays à l'abri des fluctuations du marché mondial». Relevant que l'Algérie a cessé d'importer des semences depuis 1996, l'intervenant a assuré que celle-ci a, cependant, besoin d'en ramener de l'étranger «pour améliorer le patrimoine génétique de ces dernières et augmenter ainsi leur rendement». Dans cette perspective, il a annoncé que l'office vient de signer, récemment, un protocole d'accord avec un groupe français spécialisé dans la production de semences céréalières pour la création, en Algérie, d'une société mixte chargée de ces activités. Interrogé sur le gaspillage du pain par les ménages (quelque 7 millions de baguettes sont jetées quotidiennement dans les poubelles), le responsable a observé que cette situation n'incombe pas au seul consommateur. D'après lui, il est primordial d'appliquer et de faire respecter un cahier des charges permettant aux boulangers de produire un pain de qualité, qui se conserve et non celui qui devient immanquable le jour d'après.

Meriem Benchaouia

— Saâdani convoque une réunion des mouhafedhs pour jeudi —

Congrès et situation au Sud au menu

■ La guerre de positionnement à la veille du 10^e congrès du vieux parti se confirme de jour en jour. Dans ce cadre, la direction actuelle du Front de libération nationale a convoqué, pour ce jeudi, une réunion des 75 mouhafedhs en plus des membres du bureau politique.

Par Nacera Chennafi

Dans un communiqué publié sur son site officiel, il est indiqué qu'une réunion des mouhafedhs du FLN en présence des membres du bureau politique est convoquée pour jeudi prochain au siège central du parti. Trois points sont inscrits à l'ordre de jour. Il s'agit de l'examen de l'état d'avancement de l'opération portant renouvellement des mouhafadhas du parti, l'évaluation des sorties des membres du bureau politique dans les wilayas du Sud marqué par la colère de la population et des questions organiques avec, notamment, l'obligation de faire le ménage dans la maison FLN suite à la protestation qui ne cesse pas, la dernière en date est menée par des députés du parti.

Il est à noter que la question du renouvellement des mouhafadhas est primordiale pour le prochain congrès du parti, sachant que celles-ci n'ont toujours pas convoqué des assemblées générales des kasmats et mouhafadhas pour l'élection des délégués qui seront présents au congrès du FLN attendu pour le premier trimestre de l'année en cours.

La direction du FLN, sous la présidence de Amar Saâdani, a entamé depuis quelques mois



l'opération de renouvellement des structures du parti et en particulier l'installation de nouvelles mouhafadhas dans des localités, alors que le nouveau découpage administratif n'est pas encore appliqué.

Cette opération est dénoncée par le clan Belayat et le chef des redresseurs, Abdelkrim Abada. Dans ce cadre, des militants de plusieurs mouhafadhas rejettent les nouvelles mouhafadhas.

Ainsi, le groupe de Saâdani est accusé d'«opérer une purge dans la base militante du FLN en prévision dudit congrès» et de vouloir renforcer son rang à tra-

vers la création de nouvelles mouhafadhas et autres structures dans des localités non encore promues au stade de wilaya. Il s'agit de Bousaâda, Aflou, Laghouat, Lakhroub (Constantine) et Barika (Batna) prochainement.

Cependant, selon Mustapha Maazouzi, membre du comité central chargé de l'organique, la mise en place de nouvelles mouhafadhas n'est pas dédiée à gérer une situation momentanée; mais il s'agit d'une feuille de route tracée par le SG, Amar Saâdani, dans le but de «renforcer les structures du parti».

Par ailleurs, la réunion de jeudi prochain sera une occasion pour présenter un rapport sur les visites des membres du bureau politique du FLN qui étaient la semaine dernière en tournée dans les wilayas du Sud algérien, dans le cadre de l'initiative du parti portant examen des préoccupations de la population de cette région avec, notamment, les élus et les représentants de la société civile.

Le Front de libération nationale est décidé à s'impliquer en force dans la gestion de la situation critique que connaît le Sud algérien avec l'élargissement du mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste. A cet effet, un rapport sera remis au Président Bouteflika.

Amar Saâdani a annoncé l'organisation prochaine d'une conférence consacrée au développement des régions du Sud, ajoutant que «des membres du bureau politique se déplaceront dans les wilayas du Sud pour mieux comprendre les préoccupations des citoyens et contribuer à leur prise en charge».

Pour l'instant, les populations, particulièrement celle de In Salah, ne semblent pas intéressées par les initiatives des partis et préfèrent continuer leur mobilisation et attendre une réaction du président de la République.

N. C.

Lutte contre le terrorisme au Sahel

Algérie et Niger s'accordent à mutualiser les capacités opérationnelles

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu lundi à Alger avec son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, en visite d'Etat en Algérie. Les entretiens entre les présidents des deux pays «consolideront les fondements des relations séculaires de fraternité, d'amitié, de solidarité et de bon voisinage qui existent entre l'Algérie et le Niger», avait indiqué un communiqué de la présidence de la République. L'occasion a été donnée aux deux parties pour se pencher sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment le règlement des crises du Nord-Mali et de la Libye, ainsi que la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier dans l'espace sahélo-saharien.

Le Président Bouteflika a offert, auparavant, un cheval de race barbe à son homologue nigérien, qui lui a été remis par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, à la résidence d'Etat de Zeralda. Le président nigérien qui s'est dit «touché», a exprimé ses «remerciements au Président Bouteflika pour ce très beau cadeau».

Sur le plan de la coopération militaire, l'Algérie et le Niger ont convenu de mobiliser et mutualiser leurs capacités opérationnelles et de renseignement pour faire face à la menace terroriste, a affirmé le président nigérien. «Nous avons convenu de mobiliser

et mutualiser nos capacités opérationnelles et de renseignement pour faire face aux menaces terroristes et organisations criminelles», a déclaré à la presse M. Issoufou, à l'issue de son entretien avec le Président Bouteflika. «L'Algérie et le Niger sont deux pays qui partagent près de 1 000 km de frontières et qui ont de grands espaces désertiques dont il faut assurer la sécurité», a-t-il ajouté, précisant que les délégations des deux pays ont eu à échanger beaucoup sur des questions sécuritaires d'intérêt commun, notamment la situation en Libye et au Mali. S'agissant de la coopération bilatérale, il s'est dit «optimiste» quant à l'avenir des relations algéro-nigériennes. «La coopération entre les deux pays se porte très bien et nous allons donner un nouvel élan à nos relations», a-t-il soutenu, ajoutant que «dans l'avenir, les relations vont connaître une nouvelle impulsion dans les domaines économique, politique, sécuritaire et social». Les deux chefs d'Etat ont, par ailleurs, discuté des projets d'infrastructures africaines, comme la réalisation de la transsaharienne, les projets de fibre optique et du gazoduc entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria, a-t-on indiqué. Par la même occasion, les deux parties, a-t-on appris, ont évoqué les possibilités de coopération dans le domaine des hydrocarbures. Le Président Bouteflika a décerné, à l'issue

de l'entretien, la plus haute distinction de l'Ordre du Mérite national au président nigérien pour, précise-t-on, «ses nobles actions au service de son peuple et de sa nation et de ses positions courageuses dans la défense des causes justes de notre continent africain et en considération de son amitié constante à l'endroit de l'Algérie, peuple et gouvernement». Le chef de l'Etat nigérien a, quant à lui, remis au président de la République la plus haute distinction honorifique du Niger, l'élevant à la dignité de Grand-Croix de l'ordre national.

Le président nigérien, a-t-on également appris, était mardi, sa dernière journée de visite, dans la wilaya de Blida pour visiter l'exploitation agricole des frères Chabi ainsi que l'unité de conditionnement de cette exploitation à Boufarik. Il s'est aussi rendu à la base centrale militaire de logistique à Beni Merad. Il a reçu des explications sur le fonctionnement de ces unités, en présence, a-t-on fait savoir, du ministre de l'Agriculture, Abdelouahab Nouri, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines. Le président Issoufou est arrivé dans notre pays dimanche dernier, dans le cadre d'une visite d'Etat de trois jours, accompagné par une importante délégation, à l'invitation du Président Bouteflika.

Massinissa Benlakehal

LA QUESTION DU JOUR

Le drame égyptien

Suite de la page une

C'est ce moment précis que les autorités judiciaires ont choisi pour remettre en liberté les fils de Moubarak. Certes, ceux-ci ne sont pas, pas encore en tout cas, innocentés des accusations dont ils sont l'objet, mais il n'est sûrement pas insignifiant qu'ils aient été libérés un 25 janvier, un jour censé appartenir à la contestation. Si le but était de narguer cette dernière, et par la même occasion de verser de l'huile sur le feu, alors il est évident que le choix de ce jour plutôt que d'un autre ne devait rien au hasard, rien non plus à la durée légale de la détention préventive. Il s'est agi avant tout pour le nouveau pouvoir égyptien d'annoncer la fin en quelque sorte officielle de la «révolution», de tourner une bonne fois pour toutes cette page, et en même temps de commencer à préparer les esprits au coup suivant : la remise en liberté de Hosni Moubarak lui-même. Souvent il faut attendre qu'une histoire touche à sa fin pour comprendre vraiment son début. C'est l'avenir qui éclaire le passé, ce n'est pas le contraire. Avec la libération des fils Moubarak, et un 25 janvier par-dessus le marché, et préluant à celle du père, on voit bien ce qu'a été réellement la «révolution égyptienne», cette farce dont les Frères musulmans plus que tout le monde ont été le dindon : le seul mode d'alternance possible au pouvoir, outre celui de la mort naturelle ou non du titulaire, dans un régime présidentiel monarchique. Pour se débarrasser de Hosni Moubarak, qui, tout naturellement pourrait-on dire, voulait léguer le trône à son fils, il n'a fallu rien moins que le grand chambardement. Les Moubarak n'auraient pas cédé le pouvoir à moins de cela. Mais maintenant que non seulement ils en ont été dépossédés, mais qu'ils se sont retrouvés en prison pour leur entêtement à le garder, il importe que tout rentre dans l'ordre, que tout redevienne comme avant. En principe une révolution est une tragédie, non pas un drame, où après une phase de perturbation l'ordre ancien reprend ses droits.

M. H.

Après l'exhumation du rapport des aides humanitaires

Le Croissant-Rouge sahraoui met en garde contre les pressions sur les donateurs

■ Le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Buhobeini, a mis en garde mardi la communauté internationale contre les tentatives visant à décourager les donateurs dans l'octroi de leurs aides aux réfugiés sahraouis après l'exhumation récente d'un rapport européen sur l'aide humanitaire datant de 2007.

Par Sarah Harchaou

M. Buhobeini qui s'exprimait depuis Aouerd (camp des réfugiés sahraouis) dans un entretien téléphonique à l'APS a affirmé que «le but de sortir ce rapport, qui n'a rien à voir avec la réalité sur le terrain, est de décourager les donateurs d'octroyer leurs aides aux réfugiés et,

par là même, dégrader la situation humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis».

Par ailleurs M. Buhobeini a appelé la communauté internationale à «ne pas tomber dans le piège de la manipulation et des mauvaises intentions». Alertant la communauté internationale sur «la gravité de telles tentatives», le président du CRS a jugé que ce genre de pratiques tendancieuses, «peut non seulement multiplier les souffrances des réfugiés, mais il est à même de rendre la vie plus difficile dans les camps de réfugiés où la situation humanitaire est alarmante sous l'effet d'épuisement des stocks de produits alimentaires». Selon une estimation du même responsable, il ne reste dans les stocks que l'équivalent d'un mois de consommation. Face à cette situation, «nous avons commencé à utiliser les stocks d'urgence, prévus pour une durée de trois mois, tels que le riz et les légumes secs», a averti le responsable humanitaire sahraoui.

Pour rappel, les aides sont suivies et contrôlées, l'Office d'aide humanitaire de la commission européenne (Echo), avait supervisé, suivi et contrôlé la distribution, en 2003, 2007, 2008 et 2014 à travers des audits qui se voulaient «préventifs» pour s'assurer de l'arrivée des dons aux bénéficiaires dans les camps de réfugiés sahraouis.

Suite à ce constat, a-t-il dit, Echo a augmenté progressive-



PH/D.R

ment ses aides au profit des réfugiés sahraouis pour passer de cinq millions d'euros en 2003, à huit millions d'euros en 2004, puis à neuf millions d'euros en 2006 et à dix millions d'euros à partir de 2010. «L'augmentation des aides européennes était également intervenue suite à l'instauration en 2005, par le HCR et le PAM, d'un mécanisme conjoint de monitoring pour la supervision, le suivi et le contrôle des dons et aides dans les camps de réfugiés sahraouis», a ajouté M. Buhobeini. L'exhumation de ce rapport est une tentative de manipulation et de désinformation ; récemment, le gouverne-

ment sahraoui a dénoncé l'exhumation, des archives, d'un rapport de l'Office anti-fraude européen (OLAF), datant de 2007, sur l'aide humanitaire européenne aux réfugiés sahraouis, avec pour objectif de «faire diversion» auprès de l'Union européenne (UE). L'exhumation de ce rapport, «est une tentative de manipulation et de désinformation ayant pour but d'entacher l'image du Front Polisario», a affirmé le ministre délégué sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati, dans une déclaration samedi dernier à Bruxelles. «En dépit des extraits publiés de ce rapport, il est établi que les campements de réfugiés

sahraouis sont parmi les mieux organisés au monde.

Les campements, le monitoring et la surveillance de l'aide sont assurés sur le terrain par le HCR, ECHO et le PAM, en même temps que plusieurs ONG également présentes», a ajouté M. Sidati dans sa déclaration. Cependant, «il est clair que le Maroc dans le cadre de sa stratégie de diversion et de manipulation, cherche à déstabiliser la population réfugiée sahraouie la privant éventuellement de l'aide, en mettant la pression sur les donateurs, notamment l'UE, a conclu le responsable sahraoui.

S.H./APS

Boumerdès Sit-in des propriétaires des fusils de chasse devant le siège de la wilaya

PLUS D'UNE centaine de personnes venues de plusieurs régions de la wilaya ont observé, dans la matinée d'hier, un sit-in devant le siège de la wilaya pour réclamer leurs fusils de chasse confisqués par les services de sécurité en 1993 pour des raisons sécuritaires.

Les propriétaires de fusils, des personnes âgées, sont revenus à la charge pour manifester leur mécontentement envers l'administration qui n'a pas jugé utile de satisfaire leur revendication consistant en la restitution de leurs armes. «C'est devant le mutisme des autorités que nous avons organisé ce mouvement de protestation», indiquent-ils. «A chaque fois, on nous raconte qu'on aura une réponse, mais en vain». «C'est le énième rassemblement devant le siège de la wilaya sans que personne n'ait osé prendre une décision et entamer la procédure de restitution», s'insurgent-ils.

Parmi les protestataires, un septuagénaire de la commune de Chabet El Ameur qui souligne que «la situation sécuritaire s'est améliorée grâce aux forces de sécurité que nous saluons». Et d'ajouter : «Dans plusieurs wilayas du pays, pour ne citer que nos voisins de Bouira et de Tizi-Ouzou, l'opération a déjà été entamée depuis plusieurs mois et tire à sa fin. Pourquoi ce retard à Boumerdès ?», s'est-il interrogé. Un autre protestataire, un agriculteur de la commune de Cap-Djinet, n'a pas manqué de signaler les troupeaux de sangliers qui saccagent les récoltes. «Ils circulent en plein jour sans que nous puissions faire quoi que ce soit. Raison pour laquelle nous réclamons nos armes pour lutter contre ces animaux destructeurs de récoltes».

A. Kichni

Blanchiment d'argent et lutte antiterroriste

Louh reconnaît l'existence de vides juridiques dans la législation

L'Algérie qui œuvre inlassablement au tarissement des sources du financement du terrorisme n'a eu de cesse de mettre en garde contre le paiement de rançons qui constitue une source de financement pour des groupuscules qui menacent la sécurité et la stabilité de tous les pays. Le ministre de la Justice Tayeb Louh qui répond aux préoccupations des députés soulevées lors du débat du projet de loi complétant et amendement la loi relative à la lutte et à la prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a affirmé que l'Algérie qui a payé un lourd tribut au terrorisme, se doit de combler les vides juridiques contenus dans sa législation en son volet relatif à la lutte antiterroriste. Mieux, Louh a précisé qu'il est inconcevable que l'Algérie qui a payé un lourd tribut au terrorisme de ne pas combler les vides juridiques contenus dans sa législation en son volet lié à la lutte antiterroriste. L'Algérie, rappelle Louh, est connue sur la scène internationale pour sa lutte antiterroriste, d'autant qu'elle n'a eu de cesse de mettre en garde contre ce fléau. «La loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme promulguée en 2005 et amendée en 2012 ne répond plus aux engagements internationaux en raison des

développements survenus sur la scène internationale», a-t-il dit soulignant que l'Algérie est tenue par des engagements internationaux et des réunions auront lieu en février prochain sur le terrorisme. Concernant le fait de confier à une instance administrative la mission de mettre à exécution les directives du Conseil de sécurité portant gel des fonds de personnes ou organisations, Louh a précisé que «cette mission a été confiée au ministre des Finances et non de la Justice, ce qui est en vigueur dans tous les pays». S'agissant de la mise en place d'un système bancaire pour contrôler le mouvement des fonds, le ministre a rappelé l'adoption par le gouvernement d'un décret exécutif en vertu duquel un plafond sera fixé pour les transactions bancaires.

Trois amendements fondamentaux dans le nouveau texte

Le ministre de la Justice avait indiqué, auparavant, que le projet de loi amendement et complétant la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme tient compte de l'équilibre entre le régime constitutionnel algérien et les engagements internationaux

du pays. Présentant le projet de loi devant les membres de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, le ministre a précisé que le nouveau texte proposait trois amendements fondamentaux. Le premier concerne la définition «précise et globale» du crime de financement du terrorisme, a-t-il expliqué, précisant que l'amendement proposé à l'article 3 «considère le financement du terrorisme comme étant un crime, que l'auteur et le commanditaire se trouvent en Algérie ou à l'étranger». Il s'agit également de l'élargissement de la compétence des tribunaux lorsqu'il s'agit d'actes terroristes visant les intérêts de l'Algérie à l'étranger ou lorsque la victime est de nationalité algérienne, a-t-il ajouté. Le deuxième amendement, qui concerne la définition des procédures juridiques et administratives relatives au gel ou de saisie des avoirs, propose que le président du tribunal d'Alger soit habilité à prendre cette décision. Quant au troisième amendement, il porte sur le parachèvement des procédures de prévention relatives au devoir de vigilance concernant les transactions financières suspectes.

Yazid Madi

Projets de réalisation de logements

Tebboune reproche aux maîtres d'œuvre algériens leur désintérêt

■ Les maîtres d'œuvre nationaux sollicités pour la réalisation de 100 000 logements n'ont répondu favorablement qu'à 22% de l'ensemble de ces projets, selon les données présentées par le ministère de l'Habitat lors d'une réunion qui a regroupé le ministre avec les représentants d'organisations patronales et les maîtres d'œuvre algériens inscrits sur la short-list.

Par Salem K.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a reproché, lundi, aux maîtres d'œuvre algériens leur désintérêt pour les programmes publics de réalisation de logements, les invitant à moderniser leurs outils pour être en capacité d'accompagner ces programmes. Les maîtres d'œuvre nationaux sollicités pour la réalisation de 100 000 logements, n'ont répondu favorablement qu'à 22% de l'ensemble de ces projets, selon les données présentées par le ministère de l'Habitat lors d'une réunion qui a regroupé le ministre avec les représentants d'organisations patronales et les maîtres d'œuvre algériens inscrits sur la short-list. La nouvelle short-list établie par le ministère en 2014 comprend 83 maîtres d'œuvre dont le nombre global est passé à 106 après traitement des recours. Ces maîtres d'œuvre ont manifesté leur intérêt pour la réalisation de projets, à raison de 400 à 2 000 logements par projet.

Cette liste intervient après celle élaborée en 2013, à laquelle sont inscrites des entreprises capables de réaliser de 2 000 à



5 000 logements. Les promoteurs publics, tels les OPGI et l'agence AADL, peuvent recourir à cette liste pour sélectionner une entreprise et conclure un marché de gré à gré, à même de faciliter les procédures de lancement des projets de logements. La nouvelle short-list comprend 49 entreprises algériennes et 9 consortiums (algériens et étrangers). Dans ce contexte, le ministre s'est interrogé sur «l'intérêt de solliciter les maîtres d'œuvre inscrits sur la short-list si leurs réponses sont souvent défavorables». Sur 1 517 sollicitations faites aux maîtres d'œuvre inscrits sur la short-list, le ministère de l'Habitat n'a pas reçu de suites favorables dans

80% des cas. 12% ont émis un avis défavorable justifié par des investissements dans d'autres projets, contre 6% d'offres financières excessives, selon le ministère qui exige un prix allant de 42 000 à 54 000 DA le mètre carré. Concernant les appels d'offres, le ministère de l'Habitat a enregistré 2 852 cas d'infructuosité entre 2013 et 2014, faisant état ainsi d'une faible affluence des entrepreneurs algériens sur ces projets. Les représentants des maîtres d'œuvre présents à la réunion ont expliqué cela par la hausse des coûts des projets, en raison de l'utilisation de techniques vieillies, ce qui implique l'investissement dans la modernisation des moyens et des outils



de construction. Les entrepreneurs se sont également plaints de la difficulté d'obtenir un crédit bancaire pour le financement des opérations de modernisation. «Les maîtres d'œuvre algériens manquent de courage pour investir à moyen et long terme, alors que la priorité leur est accordée», a estimé M. Tebboune. Après avoir réaffirmé la disponibilité du ministère à accompagner les entrepreneurs algériens et à régler toutes les entraves administratives, M. Tebboune a annoncé la préparation d'une réunion avec les représentants du patronat et du ministère des Finances consacrée à l'examen des modalités qui permettront aux entreprises natio-

nales de bénéficier de financements bancaires pour la modernisation des équipements et moyens de construction. «Il est anormal que certains entrepreneurs algériens se plaignent d'exclusion et du recours aux entreprises étrangères pour la réalisation de programmes de réalisation de logements, alors que les résultats de la 2^e short-list sont très décevants», a-t-il estimé. S'adressant aux représentants des entrepreneurs algériens, le ministre a affirmé que «le programme quinquennal sera réalisé dans les délais prévus (...) et nous aurons toujours une préférence pour la main-d'œuvre algérienne». «Nous souhaitons que vous vous consacriez aux investissements nécessaires en vue de hisser votre contribution et nous sommes prêts à vous accompagner et à vous soutenir», a-t-il dit.

S. K./APS

Beni-Amrane (Boumerdès)

Un réseau de voleurs de câbles téléphoniques démantelé

Les policiers de la sûreté urbaine de Beni-Amrane ont démantelé un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol des câbles téléphoniques. Cette opération a réussi grâce à la vigilance des citoyens de la ville qui ont avisé les services de sécurité, en temps opportun, des agissements d'un groupe composé de trois individus qui saccageaient la ligne téléphonique de la ville de Beni-Amrane. Aussitôt, des éléments des services de sécurité se sont rendus sur lieux où ils ont découvert des câbles téléphoniques arrachés par les malfaiteurs qui ont pris la fuite en les voyant, abandonnant leur

véhicule. Un important lot de câbles en cuivre volés et des outils de coupe ont été trouvés dans ledit véhicule. Les investigations ont permis aux enquêteurs d'identifier son propriétaire qui s'est présenté au commissariat de police avant de dénoncer ses complices. Il s'agit de B.F, Dj.M et R.D, âgés entre 24 et 26 ans, originaires de la ville d'Isser. Ils ont été arrêtés et soumis à des interrogatoires au cours desquels ils ont reconnu les faits. Le directeur d'Algérie Télécom a indiqué que des vols similaires ont été enregistrés dans plusieurs régions, occasionnant des pertes matérielles, privant

ainsi les clients (citoyens) de téléphone fixe, fax et Internet. Plusieurs plaintes contre X ont été déposées auprès des services de sécurité par la direction d'Algérie-télécom de Boumerdès.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent. Le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou a ordonné leur mise en détention. Ils ont été incarcérés au centre de rééducation de Tidjelabine pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs et vol avec effraction.

Ahmed K.

Lakhdaria Un terroriste capturé et des munitions récupérées

UN TERRORISTE a été capturé, une quantité de munitions et un fusil à pompe ont été récupérés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Bouchrioua, commune de Lakhdaria, wilaya de Bouira, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et suite à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira (1^{er} Région militaire) a capturé, hier 26 janvier 2015 à 7h00, dans la zone de Bouchrioua, commune de Lakhdaria, un terroriste et a récupéré un fusil à pompe, une quantité de munitions de 33 cartouches, une grenade de confection artisanale et une paire de jumelles», précise la même source.

T. H./APS

Grippe saisonnière

Décès de 13 personnes depuis le début du mois

La grippe saisonnière a provoqué le décès de treize personnes, âgées et malades chroniques, notamment à Alger du 1^{er} au 26 janvier, a déploré, lundi soir, la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Alger.

Du 1^{er} au 26 janvier, 41 personnes ont été hospitalisées à Alger pour «détresse respiratoire sévère» due à la grippe saisonnière, indique le secrétaire général de la DSP, M. Lahlali, lors d'une conférence de presse

tenue en fin de journée. Sur les 41 personnes admises dans les structures sanitaires de la wilaya d'Alger, 21 ont reçu des soins et on pu rejoindre leurs domiciles, cinq sont toujours gardées en observation alors que 13 sont décédées dont quatre pour la seule journée de lundi, a déploré M. Lahlali.

Parmi les victimes figurent des personnes âgées, des malades chroniques mais aussi deux femmes enceintes, décédées juste après l'accouche-

ment, a précisé M. Lahlali qui s'est référé à un bilan de la DSP arrêté lundi à 17h00.

La DSP appelle avec insistance les citoyens, notamment les personnes vulnérables (malades chroniques, les personnes âgées, femmes enceintes, enfants en bas âge), à se faire vacciner contre la grippe saisonnière dont les complications sévères peuvent aller jusqu'au décès. Entamée le 15 octobre 2014, la campagne de vaccination contre la grippe se poursuit

jusqu'au 15 mars prochain au niveau des structures sanitaires, a assuré M. Lahlali, notant que la wilaya d'Alger a bénéficié, au titre de cette campagne, de 49 260 doses de vaccin.

Interrogé sur les effets secondaires de ce vaccin, le chef de service de la prévention à la DSP, Mahmoud Aït Ouarès, a souligné qu'«il n'y a aucune complication à ce vaccin antigrippal. Quand on le fait une fois, de préférence il faut le faire chaque année».

Lyes F.

Marchés devises

Progression de l'euro face au dollar

L'EURO progressait face au dollar hier, après avoir atteint un plus bas en plus de 11 ans la veille, dans l'attente de l'issue de la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). La monnaie européenne valait 1,1307 dollar en milieu de journée, contre 1,1234 dollar lundi soir. Elle tentait également de se reprendre face à la monnaie nippone, à 133,47 yens contre 133,12 yens lundi, tandis que le dollar reculait face à la devise japonaise à 118,05 yens contre 118,49 yens lundi. «Après l'effondrement de l'euro à un nouveau plus bas en 11 ans (...) suite au résultat des élections en Grèce, l'euro a repris un peu du terrain perdu face au dollar lundi», commentait un analyste chez FXTM. En effet, après la victoire dimanche du parti de gauche radicale Syriza anti-austérité, son dirigeant, Alexis Tsipras, nommé au poste de Premier ministre, «a réussi à faire baisser le niveau de panique des investisseurs en indiquant qu'il souhaite coopérer et négocier sur le sujet de la dette grecque, ce qui a permis à l'euro d'effacer une partie des larges pertes récemment enregistrées face au dollar», expliquait l'analyste. Cependant, «la tendance baissière reste intacte et la tentative de reprise ne va que permettre d'offrir des possibilités de vendre des euros à un niveau plus élevé», prévenait de son côté un analyste chez IG. L'euro continuait en effet d'être lesté par l'annonce jeudi par la Banque centrale européenne (BCE) d'un vaste programme d'assouplissement monétaire qui aura pour effet collatéral de diluer la valeur de l'euro. Mais le marché attendait surtout l'issue de la réunion de la Fed mercredi. Si des changements se manifestent dans le discours de la Fed, ils pourraient faire évoluer les attentes du marché sur le calendrier d'un resserrement aux Etats-Unis, ce qui jouerait sur la valeur du dollar. Par ailleurs, le rouble se trouvait sous pression face aux grandes devises mondiales, après que la note de la Russie ait été reléguée dans la catégorie «spéculative» par l'agence de notation financière Standard & Poor's. De son côté, la livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 74,94 pence pour un euro, mais montait un peu face au dollar, à 1,5085 dollar pour une livre. Le franc suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0160 franc pour un euro, et progressait face au billet vert, à 0,8987 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1 280,67 dollars, contre 1 281,25 dollars lundi soir.

Fahem N.

Pétrole

Les prix du brut jugés «trop bas» par Saudi Aramco

■ M. Faleh a rappelé que la production de pétrole de schiste américain était importante, à long terme, pour l'avenir énergétique du monde et que sa compagnie avait décidé d'une rallonge de sept milliards de dollars pour ses projets de production de ce type de brut.



Phs/D. R.

Par Ghani Y.

Le président de la compagnie pétrolière nationale saoudienne Saudi Aramco, Khaled al-Faleh, a jugé hier que les prix du pétrole étaient «trop bas» mais a estimé, en revanche, qu'une correction ne viendrait pas d'une réduction de la production. «C'est trop bas pour tout le

monde», a-t-il déclaré en conférence de presse. «Je pense que même les consommateurs commencent à en souffrir», a-t-il ajouté. M. Faleh a rappelé que la production de pétrole de schiste américain était importante, à long terme, pour l'avenir énergétique du monde et que sa compagnie avait décidé d'une rallonge de sept milliards de dollars

pour ses projets de production de ce type de brut. Aramco est la plus grosse compagnie pétrolière du monde en termes de production et d'exportation. L'Opep a décidé en novembre de maintenir son plafond de production à 30 millions de barils par jour. Avant la mi-2014, le baril de pétrole était à plus de 100 dollars avant de chuter en raison de

l'augmentation de la production américaine de pétrole de schiste et d'une faible demande globale. Le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Naïmi, a récemment estimé qu'il était injuste de demander aux pays de l'Opep de baisser leur production sans demander aux producteurs non membres de cette organisation de faire de même.

G. Y.

Le Brent à 48 dollars

Les prix du pétrole se stabilisaient hier en cours d'échanges européens, après avoir profité, quelque peu, de commentaires, la veille, du secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), le marché restant marqué par la surabondance de l'offre. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 48,26 dollars en milieu début d'après-midi, en hausse de 10 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la

même échéance prenait 1 cent à 45,16 dollars. «Les prix semblent s'être calmés sur le marché du pétrole», après avoir profité la veille de commentaires du secrétaire général de l'Opep, observaient les analystes de Commerzbank. Abdallah el-Badri a estimé que les prix avaient atteint un plancher et qu'ils devraient se reprendre sous peu, déclarant même que les cours du «brut pourraient s'envoler jusqu'à 200 dollars dans le futur en cas d'investissements insuffisants» dans le pétrole et le gaz. «Nous ne parta-

geons qu'en partie cet optimisme», notait-on chez Commerzbank. Si les analystes s'attendent à une remontée des cours sur l'année, ils prévoient qu'ils tombent à court terme à un niveau proche de 40 dollars le baril. L'offre de pétrole devrait rester surabondante notamment car le successeur du roi Abdallah (décédé en fin de semaine dernière) a déjà promis une continuité dans la politique du royaume.

S.L.

Appel à présélection de bureaux d'études

C'est parti pour l'aménagement des parcs industriels

Un avis d'appel à présélection national et international a été lancé hier par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) pour l'élaboration d'une short-list de bureaux d'études qui seront chargés de l'aménagement des parcs industriels. Lancé par voie de presse, cet avis d'appel, premier du genre de cet organisme, permettra de désigner les bureaux d'études ou groupements chargés de la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre de parcs industriels s'étalant sur une superficie totale de 12 000 hectares au niveau national, avait indiqué récemment à l'APS le directeur général de l'Aniref, Hacène Hammouch, rappelle-t-on. «Face à l'importance accordée par les pouvoirs publics au foncier industriel et à l'urgence de la mise en place de ces parcs, il a été opté pour cette démarche de pré-qualification technique de bureaux d'études afin

d'éviter les procédures administratives trop lentes et d'accélérer les délais de réalisation», selon lui. Les bureaux d'études-candidats doivent justifier d'une expérience dans les projets d'envergure en matière d'aménagement d'espaces urbains d'au moins de 50 hectares ou de réalisation d'hôtels 5 étoiles et d'édifices de grande envergure. Les travaux seront lancés sur 21 sites déjà identifiés en attendant que d'autres assiettes foncières soient dégagées. Au niveau de l'aménagement, ces parcs disposeront notamment de l'éclairage public, des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau, des stations d'épuration, des voiries, d'espaces verts et de services d'appui à l'investissement comme les banques et les assurances. Une des spécificités de ce projet d'aménagement est que la nouvelle conception de ces futurs parcs industriels prévoit une spécialisation

des activités pour chaque zone composant ce parc en prenant en considération les besoins de la région concernée. A l'effet d'améliorer davantage l'offre foncière, un programme de réhabilitation des zones industrielles et des zones d'activités a été engagé par les pouvoirs publics depuis ces dernières années. Un total de 168 opérations de réhabilitation avaient été menées tandis que d'autres avaient été lancées à travers des programmes complémentaires et de développement spéciaux touchant le Sud et les Hauts-Plateaux. Malgré ces efforts, une pression s'exerce toujours sur l'offre du foncier industriel. C'est dans ce sens que le gouvernement a engagé un programme prévoyant l'aménagement de 49 nouveaux parcs industriels pour un montant de 288 milliards de DA, permettant une densification du tissu industriel.

Ouali Y.

Béjaïa

Un collectif d'enseignants décide de réintégrer les étudiants exclus

■ Une assemblée générale des enseignants avec toutes les composantes syndicales a décidé au cours de cette rencontre la réintégration des étudiants exclus pour mettre fin au cycle de violence et au pourrissement qui s'est installé à l'université depuis le mois de novembre dernier. Reste à savoir qu'elle sera la réaction de l'administration.

Par Hocine Cherfa

Ces derniers se sont réunis en assemblée: «l'AG des enseignants a décidé de prendre ses responsabilités», lit-on dans une déclaration en notre possession. Les enseignants entendent par responsabilité «la réintégration des fins de cycle, ensuite la réintégration des 23 étudiants parmi les 140 ayant déposé des recours qui selon eux "est un fait". L'assemblée générale des enseignants a décidé aussi de «garantir une inscription dans d'autres établissements aux 117 étudiants restants, dont les demandes de recours ont été jugées non recevables, un geste synonyme de réintégration», estiment-ils. Le collectif des enseignants affilié à plusieurs syndicats trouve plus judicieux de les réintégrer au sein même de l'université de Béjaïa et ceci constituerait, pour eux, «la solution la plus appropriée pour le dénouement de la crise». «Les enseignants présents à l'assemblée générale ont affiché leur entière disponibilité en s'engageant à fournir les efforts nécessaires pour rattraper le retard», lit-on dans le document qui nous a été transmis hier où ces derniers appellent à «la réhabilitation des instances pédagogiques et scientifiques dans leurs pré-



gatives et une lecture conséquente des textes en vigueur afin d'éviter ce genre de situation dans l'avenir». Il est également relevé «une mauvaise» lecture des textes réglementaires, notamment le 1^{er} alinéa de l'article 34 de l'arrêté n° 712, du 03 novembre 2011 pour prononcer l'exclusion de ces étudiants, alors que dans son 2^e alinéa: «la procédure d'orientation fait autant que possible l'objet d'une application prioritaire pour les étudiants en situation d'échec dans leur parcours de formation initial», relève-t-on encore. Le collectif des enseignants invite à l'occasion à «dresser un bilan après

plus de dix ans de la mise en application du système LMD», soulignant par la suite que «la gestion de l'université est antidémocratique» et rappelle que «l'élection de tous les responsables par leurs pairs, à tous les niveaux, donnera plus de légitimité aux décisions émanant des instances dirigeantes de l'université et cela contribuera nécessairement à l'instauration d'un climat serein et permettra à l'université de jouer pleinement son rôle», font remarquer les rédacteurs de la déclaration.

H. C.

Hammadi (Boumerdès)

3 000 logements dont 700 sociaux en cours de réalisation

La commune de Hammadi avec une population de plus de 40 000 habitants, selon le dernier recensement, accuse un retard considérable en matière de logements. Cette dernière par sa position géographique puisqu'elle est située à la limite territoriale avec la wilaya d'Alger et à quelques encablures de l'aéroport et des grandes agglomérations de Rouiba et la zone industrielle est touchée par l'exode rural qui a mis les responsables dans une situation embarrassante pour satisfaire le nombre important de demandes de logements.

C'est ainsi que le président de l'Assemblée populaire communale de Hammadi, Abdellah Lamini, a déclaré sur les ondes de la radio locale que sa municipalité a bénéficié dans le cadre du plan quinquen-

nal d'un important programme de près 3 000 logements dans les différentes formules. Lequel programme se caractérise par 500 logements sociaux participatifs (LSP) en cours de réalisation, 500 autres logements publics locatifs (LPL) dont le marché est attribué à une entreprise chinoise de construction de bâtiment et que les travaux débiteront incessamment, 300 logements publics promotionnels (LPP) en cours de réalisation, 200 logements dans la formule AADL, 424 logements dans le cadre de l'opération de résorption des habitats précaires (RHP) et 700 logements sociaux. Pour ces derniers, les assiettes de terrain sont dégagées, 500 logements au niveau du quartier Belhadi, 100 au site des chalets et 100 autres à proximité du lycée de la ville. Le président de l'APC, Abdellah Lamini a précisé que pour

les logements sociaux, la priorité est accordée aux familles nécessiteuses, dans le besoin, et plus particulièrement celles n'ayant jamais bénéficié de logements. Quant aux résidents des bidonvilles, d'un ton ferme, il dira : «cette mesure ne concerne que les familles recensées en 2007». A la concrétisation de ces projets une très grande partie de la population sera soulagée. Il est à signaler que plusieurs sites de bidonvilles sont enregistrés sur le territoire de la commune où plus de 500 habitations de fortune ont été réalisées au cours de la décennie noire. Le plus important site est celui qui longe, dans les deux rives, l'oued du Hamiz.

A. Kichni

Plan de développement agricole et rural

Plus de 215 millions DA pour Ghardaïa

Au moins 215 millions DA ont été mobilisés, au titre de l'exercice 2015, pour des actions visant le développement de l'agriculture et l'amélioration du cadre de vie en milieu rural, dans la wilaya de Ghardaïa, a affirmé mardi à l'APS le directeur des services agricoles (DSA).

Les principales actions projetées concernent la plantation de 4 500 arbres fruitiers, la mise en place de 7 km de brise-vent et l'acquisition de matériel technique, notamment 600 ruches pleines d'abeilles, six serres et

une centaine de kits solaires, en plus d'activités génératrices de revenus et d'une assistance technique aux agriculteurs, a précisé Ali Bendjoudi.

Plusieurs autres actions visant à conforter le secteur agricole dans la wilaya sont prévues, notamment la réalisation de trois forages, cinq bassins d'irrigation et 14 puits pastoraux, ainsi que l'acquisition de huit pompes immergées, a-t-il indiqué.

Des travaux de fixation de dunes sur 200 km dans les régions d'El-Menea, Seb-Seb et

Mansourah, ainsi que le curage et la réfection de drains dans la région de Zelfana seront également réalisés.

Le secteur agricole s'attèle sur le terrain à concrétiser le développement durable, la sécurité alimentaire, la préservation des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté et le développement du monde rural à travers le développement des activités économiques génératrices de revenus, a-t-il fait savoir. Les pouvoirs publics ambitionnent ainsi d'ériger le secteur agricole en véritable

levier de développement socio-économique et à stabiliser les agriculteurs sur leurs terres.

Un financement global de près de 10 milliards DA a été mobilisé pour le programme de développement agricole de la wilaya de Ghardaïa durant les années 2014 et 2015, a rappelé le DSA de Ghardaïa, ajoutant qu'une enveloppe de 240 millions DA est consacrée, par ailleurs, à la correction des cours d'eau et la fixation des berges d'oueds avec des gabions.

Fatah B.

El-Oued

4 000 places pour la prochaine session de formation

QUELQUE 4 080 places pédagogiques seront offertes dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, pour la prochaine session (mars) à El-Oued, a-t-on appris mardi de la direction locale du secteur.

Ces formations seront réparties entre la formation résidentielle (1 470 places), la formation par apprentissage (1 593), la formation en milieu rural (275) et la formation passerelle (75), a révélé le directeur, Belkacem Gheskili.

Sont aussi prévues des formations en cours du soir (75 places) et des formations qualifiantes de la femme au foyer (625), selon la même source. Les différents établissements de la formation professionnelle ont enregistré, ces derniers jours, un engouement des jeunes venus s'inscrire dans les différentes spécialités proposées, a-t-il ajouté.

Le nombre total des stagiaires au niveau des établissements de la formation professionnelle de la wilaya avoisine les 11 000 stagiaires répartis sur trois instituts nationaux spécialisés et 22 centres de formation professionnelle et d'apprentissage, en plus de 45 sections détachées à travers les trente communes que compte la wilaya.

Hani Y.

Tizi Ouzou

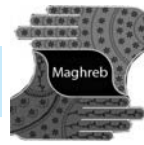
Un groupe de malfaiteurs démantelé

DANS LE CADRE de la lutte contre la criminalité, les éléments de la sûreté de daïra de Larbaâ Nath-Irathen (27 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou) viennent de démanteler un réseau de malfaiteurs.

Selon les indications fournies, hier, par la cellule de communication de la sûreté de wilaya, les policiers ont instruit un dossier judiciaire pour association de malfaiteurs en vue de la commission de vols multiples, de nuit et en réunion, avec usage d'un véhicule automobile et escalade, tentative de vol par effraction d'un local commercial (bijouterie), à l'encontre d'un groupe d'individus dont 5 ont été interpellés, dont un mineur. Les membres de ce gang sont âgés entre 17 et 30 ans et sont natifs de Larbaâ Nath-Irathen.

Les autres membres de ce réseau sont activement recherchés. Alors que les personnes interpellées sont présentées au parquet de Larbaâ Nath-Irathen, avant-hier, l'un des cinq mis en cause a été mis sous mandat de dépôt alors que les quatre autres ont bénéficié d'un contrôle judiciaire. Toujours selon la même source, à l'issue de ces interpellations des objets servant à la commission des vols ont été saisis.

Hamid M.



Tunisie

Report du vote de confiance au gouvernement

■ «La séance plénière prévue hier 27 janvier et consacrée au vote de confiance au gouvernement a été reportée à une date ultérieure», a indiqué le Parlement sur son site. «Les présidents de groupes et les représentants des partis politiques n'ont pas encore trouvé de compromis au sujet des points litigieux du projet de règlement intérieur de l'Assemblée des représentants du peuple».

Par Mondji Tahri

Le vote de confiance au gouvernement du Premier ministre tunisien désigné Habib Essid, qui était prévu hier a été reporté, a annoncé le Parlement. «La séance plénière prévue hier 27 janvier et consacrée au vote de confiance au gouvernement a été reportée à une date ultérieure», a indiqué le Parlement sur son site.

«Les présidents de groupes et les représentants des partis politiques n'ont pas encore trouvé de compromis au sujet des points litigieux du projet de règlement intérieur de l'Assemblée des représentants du peuple», a déclaré Mohamed Troudi, président de la commission de règlement intérieur au sein de l'Assemblée cité par l'agence de presse tunisienne TAP. «Il n'est,

donc, pas possible de voter demain la confiance au gouvernement tant que le projet de règlement intérieur n'a pas encore été adopté», a-t-il ajouté. M. Essid a repris ses consultations dans la journée, rencontrant le président du parti islamiste Ennahda, Rached Ghannouchi, et le chef du Front populaire, une coalition de gauche et d'extrême-gauche, Hama Hammami.

Le Premier ministre désigné, un «indépendant» qui fut ministre de l'Intérieur après la révolution de 2011, avait présenté vendredi au président Béji Caïd Essebsi un gouvernement «de compétences nationales» dont Ennahda, deuxième force politique du pays, est absent, tout comme le Front populaire. Candidat de Nidaa Tounès, le parti de M. Caïd Essebsi, vainqueur des législatives de fin



R.F. : DR

octobre, M. Essid avait été chargé par le président de la République de former un gouvernement le 5 janvier. Plusieurs ministères comme les Affaires étrangères et la Santé reviennent à Nidaa Tounès.

D'autres comme le Tourisme et la Jeunesse et les Sports échoient à l'Union patriotique libre (UPL), parti de l'homme d'affaires et patron de club de foot, Slim Riahi, troisième force au Parlement avec 16 sièges sur 217. Pour entrer en fonctions, le gouvernement doit obtenir le soutien d'au moins 109 députés. Or Nidaa Tounès ne dispose que

de 86 sièges, et plusieurs partis ont annoncé qu'ils n'accorderaient pas leur confiance à la liste proposée.

«Si le gouvernement reste sous sa forme actuelle, nous ne lui accorderons pas la confiance, car il ne représente pas les ambitions des Tunisiens (qui veulent) un gouvernement (...) capable de faire face aux grands défis et de prendre des décisions difficiles», a déclaré à des journalistes Rached Ghannouchi, le président d'Ennahda (69 sièges). «Nous aurions voulu que ce soit un gouvernement d'union nationale», a-t-il ajouté, en disant

espérer «davantage de consultations afin de parvenir à des ententes sur la composition du gouvernement et son programme, de manière à ce qu'il obtienne une large majorité une fois présenté à l'Assemblée». Le Front populaire (15 sièges), le parti libéral Afek Tounès (huit sièges) et Moubadara (trois sièges) ont également annoncé qu'ils ne voteraient pas la confiance au gouvernement.

Entre-temps, le Premier ministre sortant, Mehdi Jomaa, a présenté la démission de son gouvernement au président Caïd Essebsi, qui l'a acceptée en le chargeant «de gérer les affaires courantes jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement», selon un communiqué de la présidence.

M. T.

Libye

Les discussions à Genève axées sur les aspects politiques

Les discussions entre divers représentants des parties prenantes libyennes, sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), se poursuivent à Genève afin de trouver une solution à la crise politique et sécuritaire qui secoue le pays, a indiqué un communiqué de l'ONU. Ces discussions font suite à celles entamées en janvier à Genève et qui avaient débouché sur un accord le 16 janvier pour appeler à une cessation des combats dans le pays en proie au chaos depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kaddafi en octobre 2011. Outre cette réunion sur les principaux aspects politiques, une autre réunion doit avoir lieu

aujourd'hui, réunissant «des représentants des conseils municipaux et de conseils locaux de villes et villages de l'ensemble de la Libye afin de discuter de l'élaboration de mesures de confiance et des moyens de les mettre en œuvre», a indiqué l'ONU. Dans un communiqué de presse, la Manul a appelé «toutes les parties libyennes et invité tous les participants à aborder ces pourparlers destinés à mettre fin à la crise politique et sécuritaire en Libye dans un esprit d'ouverture et de réconciliation guidé par l'intérêt national supérieur des Libyens». L'armée libyenne avait annoncé le 18 janvier un cessez-le-feu suite à l'accord signé, comme l'avait fait deux

jours plus tôt la coalition de milices Fajr Libya, pour soutenir ces négociations. Cet accord avait l'ambition de «parvenir à un accord pour former un gouvernement d'unité consensuel et la nécessité de dispositions de sécurité pour arrêter les combats et garantir le retrait par phases des groupes armés de toutes les villes libyennes afin de permettre à l'Etat d'affirmer son autorité sur les infrastructures vitales du pays», selon un communiqué de l'ONU. Les discussions avaient été «constructives» et menées dans une «atmosphère positive», notait le communiqué.

Salim K./ APS

Sahara occidental

La RASD appelle l'UA à empêcher la tenue du Forum Crans Montana

Le gouvernement de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) a appelé la présidente de la Commission de l'UA, M^{me} Nkosazana Dlamini-Zuma, à «prendre toutes les mesures et actions nécessaires au niveau de l'Organisation, et d'intervenir auprès du Président du Forum de Crans Montana, des partenaires et de ses bailleurs de fonds, pour empêcher l'organisation du Forum sur les parties occupées de ce pays d'Afrique, qu'est la République sahraoui».

Dans une lettre adressée par le MAE, Mohamed Salem Ould Salek, à M^{me} Zuma, le gouvernement sahraoui a exprimé sa «ferme» condamnation de l'attitude «incompréhensible et injustifiée» du Président du Forum de Crans Montana, Jean-Paul

Carteron, d'organiser la session du Forum pour l'année 2015, au mois de mars prochain, dans la ville de Dakhla, située au sud du territoire occupé de la République sahraoui.

«Le Royaume du Maroc, qui n'a pas de souveraineté sur les zones occupées de la République sahraoui, et encore moins l'administration du territoire, recourt à ces pratiques illégales et contraires à l'éthique, avec la coopération malheureuse de certaines parties, comme le chef du Forum de Crans Montana, dans le cadre d'une politique systématique de mystification de l'opinion publique internationale et de propagande à ses thèses coloniales», a déploré le gouvernement sahraoui.

«Une telle position dangereuse du président d'une organisation notoire, dans l'insouciance et au mépris des exigences de la légitimité internationale, tendant à contourner la réalité juridique du Sahara occidental, qui contribue, in situ, à l'escalade de la tension et de l'instabilité dans la région», a averti Ould Salek.

Les efforts de l'occupation marocaine tendant à impliquer des représentants de la communauté internationale de différents continents du monde, y compris le continent africain, doivent être contrecarrés par la condamnation, le rejet clair et sans équivoque et l'abstention de participer à la violation de la Charte et les décisions de l'Union africaine et des Nations unies, a souligné la lettre. «La communauté inter-

nationale ne peut afficher la négligence, ni la complaisance et encore moins le silence sur ces comportements provocateurs, qui ciblent les efforts de l'ONU et de l'UA, et qui encouragent l'agresseur marocain à plus d'intransigeance, d'obstruction, de rébellion, de pillage et de violations des droits de l'homme dans les parties occupées de la RASD», a estimé le MAE.

Le gouvernement sahraoui a réitéré la nécessité pour les Nations unies et l'Union africaine d'assumer leur responsabilité et leur engagement d'accélérer une solution juste et démocratique, conformément au plan de paix ONU-OUA de 1991, appelant à organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

F.T./ SPS

Mauritanie/ Prise d'otages à la prison centrale de Nouakchott Les salafistes n'étaient pas armés

SELON UNE SOURCE, les salafistes, les preneurs d'otages à la prison centrale de Nouakchott, n'étaient pas armés de couteaux, moins encore de fusils. «A part les assiettes (sans doute en caoutchouc) dans lesquelles ils prenaient leurs repas, ils n'avaient rien d'autre à portée de main», a précisé la source. Selon une source, tout a commencé lundi. A cette date, des salafistes qui avaient purgé leur peine et à qui les autorités avaient fait des promesses de remise en liberté – qui se sont révélées sans lendemain par la suite – décident de se rassembler pour protester contre leur détention, si bien que les autorités en arrivent à interdire les visites aux prisonniers. «Cette situation va durer dix jours», précise notre source. Vendredi 20 janvier, les autorités décident de mettre fin au rassemblement des salafistes. «Un petit groupe de gardes munis de matraques est chargé de réprimer. Les salafistes prennent vite le dessus obligeant les gardes à fuir. D'autres éléments de force de sécurité postés en haut se mettent à user de gaz lacrymogènes. Sachant que les salafistes s'étaient emparés de deux leurs frères d'armes, ils cessent de lancer du gaz», affirme la source. Dès cet instant les salafistes qui ont accès à Internet se mettent à manipuler les médias à grands renforts de photos et d'intox, à formuler des menaces d'exécution. Décidément, les preneurs d'otages qui ont tenu toute une République en haleine auraient été des preneurs d'otages désarmés. Ahurissant !

S.C.



Massacres de Boko Haram

Des survivants racontent

■ La plaie est toujours profonde. Allongé sur le côté, Moussa Zira montre l'impact de balle qu'il a reçue dans la cuisse la nuit où les islamistes de Boko Haram ont massacré 12 personnes dans son village du nord-est du Nigeria, début janvier.

Par Ali O.

Grèvement blessé, il s'est fait passer pour mort avant de s'enfuir en pirogue au Tchad voisin, jusqu'au camp de réfugiés de Baga Sola, sur l'autre rive du lac. La douleur est encore vive, Moussa Zira boîte, mais il se sait «miraculé».

«Les Boko Haram sont arrivés à quatre heures du matin et sont entrés dans chaque case, ils cherchaient les hommes. Ils nous ont salués puis nous ont dit de les suivre en brousse, qu'ils nous expliqueraient ensuite», raconte-t-il en haoussa.

Les islamistes ont pris 14 personnes en tout, «un homme par maison», dans les environs de la ville nigérienne de Baga. «Il y avait un vieux parmi nous et ils lui ont dit de partir. Nous avons marché jusqu'au champ et ils ont dit à tout le monde de se coucher, face contre terre».

«Après avoir tiré en l'air une fois, ils se sont mis à nous tirer dessus» à bout portant, poursuit-il. Là, Moussa Zira a cru que tout était fini. «Peu après, j'ai compris que la balle n'avait pas touché ma tête, mais le bras et l'arrière de la cuisse. Autour de moi, ils étaient tous morts».

Pour éviter d'être «achevé», il est resté tapi au milieu des cadavres en attendant que les hommes de Boko Haram partent, puis a rampé dans les hautes herbes pendant des heures avant de croiser une moto qui l'a aidé à fuir vers du lac.

Le pasteur Yacubu Moussa, 43 ans, est l'un des rares chrétiens rescapés de l'attaque de Baga. La nuit du 3 janvier, lorsque Boko Haram est arrivé par surprise, la



ville dormait.

«Ils se sont mis à tirer sur tout le monde sans distinction, hommes, femmes, petits enfants, et même vieillards», raconte-t-il.

Interrogé sur le nombre d'assaillants, il hésite, parle «de milliers d'hommes». Chiffre invérifiable. Mais le pasteur est sûr d'une chose: «il y avait des cadavres par-

tout dans les rues» lorsqu'il s'est enfui.

Deux jours plus tard, Yacubu Moussa a tenté de revenir chez lui récupérer quelques affaires. Caché dans la brousse, il a vu «des corps flotter sur l'eau». «L'odeur était tellement forte qu'on la sentait de très

loin».

De la ville, affirme-t-il, ne restait que des cendres: «ils avaient tout brûlé, nos maisons, nos magasins, les motos aussi».

Au camp de réfugiés, le pasteur dit se sentir bien seul, à l'heure de la prière, où les musulmans s'age-

nouillent tout autour de lui par dizaines. «Ici je n'ai rien à faire, je n'ai pas de fidèles, pas de lieu de culte, je n'ai même pas de bible».

Depuis début janvier, plus de 14 000 personnes ont traversé la frontière pour fuir les attaques sanglantes autour de Baga, selon Mamadou Dian Balde, représentant adjoint du Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) au Tchad.

«Ils arrivent avec des histoires trop dures à entendre. L'autre jour, un homme est arrivé pour se faire enregistrer, il n'écoutait rien de ce que je lui disais, il ne faisait que pleurer: les Boko Haram ont jeté une grenade dans sa maison, sa femme et ses trois enfants sont morts sur le coup», raconte Idriss Dezeh, de la Commission nationale d'accueil, de réinsertion des réfugiés et des rapatriés.

Certains ont eu la chance d'arriver au camp avec toute leur famille... Assise devant une tente blanche, Aisha Aladji Garb, la poitrine opulente, allaite un minuscule nourrisson. Il y a deux semaines, elle lui a donné naissance dans la pirogue à bord de laquelle elle fuyait, raconte-elle.

En débarquant au Tchad, elle est tombée sur une patrouille de soldats tchadiens. «Ils ont pris soin de moi, ils m'ont fait monter dans leur camion et m'ont directement emmenée au camp où j'ai reçu de l'aide».

«C'est grâce à eux si mon bébé est en vie», dit-elle avec un large sourire. «Alors je l'ai appelé 'Idriss Déby'», le nom du président tchadien... A. O.

Irak

De nombreux vols vers Bagdad annulés après un tir sur un avion

Une balle a touché le fuselage d'un avion qui atterrissait à Bagdad, blessant légèrement une fillette et poussant de nombreuses compagnies aériennes à annuler les vols à destination de la capitale irakienne, ont indiqué des responsables hier.

Il n'y a pas eu d'autre conséquence qu'une blessure légère subie par une petite fille. Le pilote a atterri sans même s'être rendu compte de ce qui s'était passé à déclaré le ministre des Transports Baqer Jabr al-Zoubeidi à la presse à l'aéroport.

L'appareil assurant le vol FZ215 pour la compagnie à bas coûts flydubai a été touché lundi par une balle de petit calibre, mais tous les passagers ont pu débarquer sains et saufs, selon le porte-parole de flydubai. La compagnie, qui fait partie du même groupe

qu'Emirates, a indiqué qu'elle était en lien avec les autorités irakiennes pour enquêter sur l'incident, ajoutant qu'elle cessait ses vols vers Bagdad mais continuerait de desservir les autres destinations en Irak.

Après cet incident, l'autorité de l'aviation civile aux Emirats arabes unis a décidé de suspendre les vols vers Bagdad des quatre compagnies du pays: flydubai, Emirates, Etihad et Air Arabia.

D'autres compagnies, dont Turkish Airlines, la Royal Jordanian et la compagnie libanaise Middle East Airlines (MEA), ont annulé leurs vols vers la capitale irakienne.

Il n'était pas possible dans l'immediat de savoir l'origine du tir.

Ce qui est arrivé était un accident, a assuré le ministre Zoubeidi. Les forces de sécurité ont rencontré les dirigeants de l'aviation civile

pour parler de l'origine du tir qui a touché un avion émirati. Il a indiqué que 19 vols avaient quitté Bagdad normalement hier, et que le ministère mettait en place des vols à bord de la compagnie nationale Iraqi Airways pour les passagers bloqués. M. Zoubeidi est ensuite monté à bord d'un appareil pour un court survol de la capitale destiné à prouver qu'il n'y pas de danger. Les grosses compagnies aériennes survolant le territoire irakien redoublent de précautions par crainte que des membres du groupe État islamique (EI) aient acquis des armes capables de toucher leurs appareils.

L'aéroport de Bagdad est situé à l'ouest de la ville, près de la province d'Al-Anbar, largement contrôlée par les djihadistes de l'EI.

Soudan du Sud

Démobilisation de 3 000 enfants soldats

L'UNICEF et ses partenaires ont annoncé hier la démobilisation progressive de 3000 enfants soldats au Soudan du Sud, l'une des importantes opérations de ce type. Selon l'ONU, 12 000 enfants ont été enrôlés dans les hostilités l'an dernier par le gouvernement et les groupes armés. Le premier groupe de 280 enfants a été relâché hier dans l'État de Jonglei, a

précisé un porte-parole de l'Unicef à Genève, Christophe Boulierc. Ils ont remis leurs uniformes et leurs armes lors d'une cérémonie dans le village de Gumuruk. Les autres enfants seront démobilisés au cours du prochain mois. Les enfants ont entre 11 et 17 ans et certains ont servi comme soldats pendant quatre ans et n'ont jamais été à l'école. Les combats au

Soudan du Sud depuis décembre 2013 ont déplacé près d'un million d'enfants. Des programmes sont mis en place pour faciliter la réintégration des enfants soldats. Selon l'Unicef, l'aide à apporter se monte par enfant à 2330 dollars pour 24 mois. L'agence de l'ONU a besoin de dix millions de dollars pour mener à bien la réintégration des 3 000 enfants.



Points chauds

Coopération

Par Fouzia Mahmoudi

Qui aurait bien pu imaginer il y a quelques années encore que la République islamique d'Iran, cet État ennemi juré des États-Unis, cet État que l'ancien président républicain George W. Bush a eu durant des années dans sa ligne de mire, serait un jour, théoriquement, l'un des meilleurs alliés des Américains. Et s'il est vrai, que pour le moment, aucune alliance officielle n'a été mise en place, il est certain qu'aujourd'hui plus que jamais les intérêts de Washington et de Téhéran, concernant le dossier brûlant irakien, et de toute la région du Moyen-Orient se télescopent. Et alors qu'il y a moins de deux ans Israël, grand allié historique des États-Unis, envisageait le plus sérieusement du monde de bombardier l'Iran, les Américains semblent bien pour leur part sur le point d'engager des discussions de coopération inédite avec les Iraniens. Et si Washington et Téhéran traînent encore des pieds, une coopération pourrait bien être indispensable pour enrayer l'expansion des factions djihadistes qui terrorisent aujourd'hui toute la région moyen-orientale; des factions sunnites qui effraient un régime chiite isolé dans la région. Pourtant, les Iraniens tentent de négocier leur aide contre des assouplissements dans les négociations sur le nucléaire. Une situation qui agace de plus en plus parmi les républicains américains qui reprochent la stratégie de Barack Obama et réclament des actions militaires armées en Irak pour enrayer l'avancée des factions djihadistes. L'on déplore en effet parmi les républicains le possible renforcement que pourrait tirer le Hezbollah libanais et l'Iran d'une alliance, ne serait-ce que temporaire, avec les Américains. Aujourd'hui, d'ailleurs plus que l'invasion en Irak c'est bien plus le retrait complet des troupes d'Irak qui suscite la critique outre-Atlantique. Selon les opposants de Barack Obama ce serait ainsi bien plus la mauvaise gestion du départ américain d'Irak qui aurait conduit à la situation actuelle. D'ailleurs, ils sont nombreux à affirmer qu'en 2009 date du début du retrait, la situation en Irak, bien que loin d'être satisfaisante, était néanmoins bien meilleure qu'aujourd'hui. Obama est ainsi actuellement au pied du mur n'ayant à sa disposition aucune solution satisfaisante pour désamorcer la situation explosive qui règne en Irak. Malgré tout il devra prendre une décision très rapidement tant chaque jour l'état du pays, «libéré» par les Américains il y a onze ans, se dégrade dangereusement. Mais il apparaît de plus en plus évident que quelle que soit la solution choisie par Obama elle sera décriée et l'occasion pour ses détracteurs de critiquer sa politique et ses actions. F. M.



Festival national du théâtre de marionnettes de Aïn Témouchent

58 représentations prévues à la 8^e édition

■ Pas moins de 58 représentations sont programmées dans le cadre de la huitième édition du Festival national du théâtre de marionnettes de Aïn Témouchent qui se déroulera du 1^{er} au 7 février, a annoncé le commissaire du festival.



PH. D.R.

Blida et Kada Bensemicha de Sidi Bel-Abbès. Présidé par Kamel Bendimerad, ancien journaliste de l'APS, il comprend également Ali Abdoune, homme de théâtre et Haroune Kilani, lauréat à maintes reprises du Festival national du théâtre professionnel. Lors de cette édition, cinq prix seront mis en jeu, ceux du meilleur spectacle (350 000 DA), meilleure réalisation (200 000 DA), meilleur texte (200 000 DA), meilleur manipulateur de marionnettes (150 000 DA) et celui du jury (150 000 DA). Le prix du meilleur texte a été retiré par le jury de la 7^e édition en raison de la faiblesse des textes et des spectacles présentés à cette occasion, rappelle-t-on. La cérémonie d'ouverture se déroulera le 1^{er} février au Petit théâtre de Aïn Témouchent, alors que les représentations en concours auront lieu à la bibliothèque Malek-Bennabi. Selon le commissaire du festival, l'une des deux salles de cinéma Soummam et Fellaoucène, qui feront prochainement l'objet de travaux d'aménagement, abritera un petit musée de la marionnette et des archives du festival de Aïn Témouchent. Y. G.

Par Yanis G.

Prévue le mois de juin passé, puis reportée, cette édition regroupera neuf troupes qui prendront part au concours et cinq autres pour l'animation, a indiqué Bouarfa

Karim lors d'un point de presse. Sur les 24 travaux envoyés au festival, le jury de présélection a choisi neuf spectacles qui participeront au concours, a-t-il ajouté. Il s'agit des troupes de Aïn Témouchent, El Khroub (Constantine), Ouargla,

Khenchela, Sidi Bel-Abbès (02), Laghouat, Chlef et Annaba. Outre les neuf spectacles en concours qui auront pour cadre le chef-lieu de wilaya, les autres spectacles sont prévus à Beni Saf (6), Hammam Bouhadjar (6), Oulhaça (4), Ain Larbâa (8), El

Malah (5), El Amria (5) et Ain Kihal (7). Six représentations hors concours auront lieu également à Aïn Témouchent. Le jury comprend des membres ayant participé aux éditions précédentes comme marionnettistes, à l'instar de Halim Châabane de

Cervantes

Des initiales M.C. suscitent l'espoir de retrouver ses restes

Des fouilles organisées dans la crypte d'une église madrilène en vue de retrouver les restes de Miguel de Cervantes ont permis la découverte d'un pan de cercueil portant l'inscription «M.C.», suscitant de vifs espoirs de localiser le célèbre auteur de Don Quichotte.

Dans l'une des cavités où les recherches sont menées «sont apparus des morceaux de cercueil, des bouts de bois, des pierres, quelques fragments d'os et effectivement un morceau d'une planche comporte des clous reproduisant les initiales

M.C.», a expliqué à Madrid Francisco Etxeberria, l'anthropologue qui dirige l'équipe de chercheurs.

Les recherches menées depuis samedi – après une pause de plusieurs mois dans la crypte de l'église du couvent de Saint Il défont des Mères Trinitaires, dans le centre historique de Madrid sont cependant loin d'être terminées, a-t-il déclaré en appelant à la prudence. «Ces deux lettres peuvent être très intéressantes», a-t-il ajouté. Mais «d'un point de vue anthropologique, nous n'enregistrons

aucune avancée», a-t-il insisté. D'autant que, selon Almudena Garcia Rubio, dirigeant de son côté les archéologues directement chargés des fouilles, de nombreux restes humains semblent avoir été entreposés au fil des ans. Ses coéquipiers cherchent le squelette d'un homme, d'environ 70 ans, qui aurait six dents ou moins et des traces de lésions sur l'avant-bras et la main gauches. Miguel de Cervantes avait souffert de ces blessures en participant à la bataille navale de Lépante, ayant opposé en 1571 une coalition

hispano-vénitienne à l'empire ottoman, au large de Lépante (Grèce). Né en 1547, dans la vieille ville universitaire d'Alcala de Henares, près de Madrid, Miguel de Cervantes est considéré par beaucoup comme le «père du roman moderne» pour son œuvre *Don Quichotte*, publiée en deux parties, en 1605 et 1615. Il est mort dans la pauvreté le 22 avril 1616, et a été enterré, selon les écrits de l'époque, dans cette église. Des recherches y ont été menées depuis fin avril.

Ahmed S.

Décès du célèbre chanteur grec Demis Roussos

Les stars lui rendent hommage

LE CHANTEUR grec est mort dans la nuit de samedi à dimanche à 68 ans. De Sheila à Nana Mouskouri, en passant par Michel Polnareff ou Stéphane Bern, nombreuses ont été les personnalités qui ont exprimé leur tristesse sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Les réactions ne se sont pas fait attendre, à l'annonce du décès de Demis Roussos. L'homme qui s'est fait connaître au sein du groupe Aphrodite's Child laisse derrière lui une belle carrière et bon nombre de fans tristes et nostalgiques. Nikos Aliagas a été le premier à rendre hommage au chanteur : «J'ai les jambes un peu coupées, je viens de l'apprendre. C'était quelqu'un qui adorait la vie, qui était un bon vivant, qui aimait bien manger, qui aimait bien profiter. C'était quelqu'un qui souriait tout le temps et qui aimait rigoler de son poids et de son

embonpoint qui faisaient aussi ce qu'il était. Je suis un peu abasourdi... J'étais loin d'imaginer qu'il allait se passer ça... J'ai fait un duo avec lui... Cela s'appelait Aimer avant de mourir», a confié la chanteuse Sheila à la radio RTL. «Il avait une voix hors du commun, extraordinaire et il ne l'a jamais perdue. Il y a trois ans, on a chanté en tournée ensemble et il chantait toujours de la même façon. Quand on avance dans le temps, souvent les voix changent un peu et lui pas du tout, il chantait toujours de la même façon...

Aujourd'hui, je suis bien triste et je pense que je ne suis pas la seule», conclut la star des années disco. Gérard Louvin, producteur de télévision, ex-chroniqueur de Touche pas à mon poste sur D8, a également twitté : «Demis Roussos était quelqu'un qui a fait une grande carrière dans

les années 60 et après. Il avait une voix superbe, il a voyagé dans le monde... il aimait beaucoup ce qu'il faisait, il était toujours content, très optimiste comme les Grecs peuvent l'être. C'était un bon copain, quelqu'un de bien.

Il avait beaucoup de talent, il était très aimé et il a beaucoup travaillé. Demis a voulu apprendre d'autres langues, respecter d'autres cultures. C'était un artiste, un ami. J'espère qu'il est dans un meilleur monde», a réagi Nana Mouskouri sur RTL. L'animateur Stéphane Bern a exprimé sa tristesse en postant sur le réseau social. Enfin, Michel Polnareff, très actif sur les réseaux sociaux, a posté aujourd'hui sur Facebook un simple lien, sans texte, menant vers une vidéo de YouTube jouant un succès du chanteur grec : *Rain And Tears*.

R.G./R.C.

Rendez-vous culturels

Centre Culturel Aissa-Messaoudi de la Radio nationale

Judi 29 janvier à 19h :
Spectacle du groupe Zoobazar organisé par l'ambassade d'Espagne, l'Institut Cervantès d'Alger et la Radio algérienne.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier :
6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier :
7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Galerie «L'Art à part»
Jusqu'au 31 janvier :
Exposition du photographe Hocine Zaourar.

Salle El-Mouggar
Jusqu'au 31 janvier :
En partenariat avec l'AARC, projection du film *L'Héroïne* de Cherif Aggoun, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h.

Coup-franc direct



Un président de club ou de la LFP

Par Anouar M.

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, continue à irriter nombre de dirigeants des clubs de la Ligue 1 surtout qui ne comprennent pas l'attitude de ce dernier qui est considéré plus comme le président de son ancien club, le CRB, que de la Ligue. En effet, d'aucuns pensent que son jugement est différent dès qu'il s'agit de la formation qu'il a eu déjà à présider avant de céder sa place après avoir été élu à la tête de la Ligue. Le président de la LFP a toujours été donc aux côtés des gars de Laâkiba dès qu'il s'agissait de qualifier un joueur ou un entraîneur même s'il était dans une situation irrégulière, alors qu'il demande aux autres clubs de se conformer à la réglementation que lui-même piétine. On se souvient de la fameuse décision de plafonner les salaires des joueurs mais qu'il a été le premier à transgresser dès qu'il s'agissait de ramener des joueurs au Chabab. Kerbadj a aussi refusé que le NAHD engage Anelka sous prétexte qu'il dépasse l'âge requis pour les joueurs étrangers voulant évoluer en Algérie, alors qu'il a permis le recrutement du Camerounais, Ngomo, qui a dépassé de quelques mois ce même âge limite exigé. Maintenant, il refuse d'aider un entraîneur à obtenir sa licence sous prétexte qu'il doit régler son cas avec son ancien président, alors que laïche avait obtenu sa licence en un temps record pour entraîner le CRB malgré l'opposition du MCEE.

A. M.

Ligue 1 / 18^e journée

JSK-USMBA au stade du 20-Août 1955

LE MATCH JS Kabylie - USM Belabbès, comptant pour la 18^e journée du championnat national de Ligue 1 se jouera samedi 31 janvier (16h00) au stade du 20-Août 55 (Alger) a annoncé la Ligue du Football Professionnel (LFP) sur son site officiel. L'instance dirigeante du football algérien avait dévoilé, samedi dernier, le programme de la 18^e journée des Ligues 1 et 2, sans préciser la domiciliation du match JSK-USMBA. La JSK, suspendue par les hautes instances du football national depuis le décès tragique de l'attaquant camerounais, Albert Ebossé, mortellement touché à la tête par une pierre en ardoise à Tizi-Ouzou, est contrainte de jouer à huis clos et hors de son stade depuis la 2^e journée du cham-

pionnat. Les Canaris, domiciliés au stade du 20-Août au cours de la prochaine journée de championnat ont reçu certains de leurs adversaires aux stades de Bologhine et de Mohammadia, notamment, lorsque le CR Belouizdad devait évoluer à domicile au stade du 20-Août. La «espoirs» de la JSK, non concernés par la suspension de terrain infligée au seniors auront la possibilité d'accueillir leurs homologues Belabbassiens au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, à partir de 13h00. La LFP a avancé, par ailleurs, le derby CR Belouizdad - USM Alger, comptant également pour la 18^e journée de Ligue 1, à vendredi. Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 16h00, au stade du 20-Août.

JS Saoura

Gouavec sur le départ ?

LA DIRECTION de la JS Saoura a tenu une réunion avec son entraîneur Denis Goavec, pour connaître les raisons des mauvais résultats de l'équipe en championnat de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris lundi auprès du président de ce club qui n'a pas écarté un changement à la barre technique si «les résultats ne s'améliorent pas dans les plus brefs délais». «Nous avons demandé des explications à l'entraîneur sur les derniers mauvais résultats de notre équipe. Il est tenu de trouver des solutions pour arrêter l'hémorragie», a déclaré Mohamed Djebbar. Le club de la région du Sud a obtenu un point seulement de ses deux premiers matchs de la phase retour disputés de surcroît à domicile. Samedi dernier, les protégés du Français Goavec ont perdu sur leur terrain face au MO Béjaïa (1-0). Du coup, la JSS recule à la 11^e place avec 21 points, devançant seulement d'une unité le premier club non reléguable, le NA Hussein-Dey.



ASO Chlef

Medouar refuse la démission de Benchouia

Le président de l'ASO Chlef, Abdelkirm Medouar a indiqué que la direction du club n'a rien reçu d'officiel à propos de la démission annoncée par la presse, de l'entraîneur Mohamed Benchouia suite au nul concédé face au MC Alger (0-0) samedi en match de la 17^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis

de football. «On n'a rien reçu par écrit, c'est la presse qui a annoncé la démission de l'entraîneur Benchouia. Nous avons essayé de le contacter mais son téléphone est éteint depuis hier. Il n'a pas donné signe de vie depuis la fin de la dernière rencontre» a déclaré Medouar. Benchouia avait été nommé à la tête de

l'ASO Chlef en octobre 2014 en remplacement de Meziane Ighil qui avait démissionné pour raisons familiales. Il avait déjà entraîné le club lors de la saison 2012-2013. Avant dernier du classement avec 17 points, l'ASO Chlef a laissé filer une bonne occasion de distancer son adversaire du jour et lanterne rouge du

championnat avec 15 points lors de sa réception. Avec cette nouvelle contre performance, la situation de l'ASO Chlef se complotique davantage dans les profondeurs du classement. Lors de la prochaine journée prévue vendredi et samedi, l'ASO se rendra à Bejaïa pour défier le leader, le MOB.



Mondial 2015 de handball

L'Algérie, la risée du monde

La sélection nationale algérienne a été battue par l'Arabie saoudite sur le score de 27 à 25 pour le compte de la Coupe du président de l'IHF pour déterminer le classement des équipes dans le bas de ce dit-classement.



Les Verts ont été humiliés

Par Anouar M.

Cette défaite reste honteuse pour la sélection nationale surtout qu'il s'agit d'un adversaire méconnu sur le plan mondial et qui n'a pas vraiment de traditions. Au-delà du résultat du dernier match de cette compétition face au Chili (joué hier) et qui n'a aucune incidence maintenant sur le parcours des Verts qui reste catastrophique. Jamais, l'EN n'est tombée aussi bas avec ces résultats qu n'honoront rien le handball algérien qui était pourtant bien parti la saison dernière pour revenir en force sur la

scène internationale avec le sacre continental décroché en Algérie. Maintenant que le mal est fait, il faudra situer les responsabilités de tout un chacun même si grand nombre d'observateurs pensent que ce sont les responsables de la FAHB qui doivent répondre devant le peuple algérien. Les clivages dans la fédération et autres clans ont eu raison de la petite balle algérienne qui s'est trouvée gérée par des incompetents qui font passer leurs intérêts personnels avant les intérêts du handball algérien. La préparation de la sélection nationale a, d'ailleurs, été perturbée en rai-

son de la non tenue de l'AG ordinaire de la FAHB et qui a emmené les responsables du Ministère à ne pas lui octroyer l'aide prévue. Le coach de l'EN, Réda Zeguili, affecté par cette dernière défaite face aux Saoudiens a promis des révélations fracassantes, même s'il a mit le doigt sur le mal du handball algérien, en avouant qu'il s'était senti seul et qu'il n'a eu aucune aide de la part des responsables de la petite balle algérienne. Il a même déclaré qu'il avait démissionné à trois reprises sentant qu'il ne pouvait rien apporter mais que sa démission a été rejetée.

A. M.

Groupe D

Le suspense sera entier

Le suspens se poursuivra dans ce groupe D jusqu'à la fin des deux rencontres qui opposeront le Cameroun à la Côte d'Ivoire et la Guinée au Mali et les quatre équipes ont des chances de passer au prochain tour. Ainsi, il faut savoir que les quatre formations ont tous le même nombre de points, à savoir, deux, après que les deux premiers matchs de chacun de ces équipes se sont soldés sur des nuls, en plus du fait que le goal average est parfait entre ces formations. Le choc du groupe opposera donc les deux favoris, à savoir le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Les Lions Indomptables

qui ont déçu leurs fans lors de ce tournoi se doivent de se reprendre et l'emporter sur un score sécurisant pour espérer se qualifier au prochain tour. Le Cameroun a de grandes difficultés à s'imposer depuis la retraite du renard des surfaces, Samuel Eto'o et il devra compter sur son collectif pour tenter de passer le cap des Eléphants de la Côte d'Ivoire, ce qui n'est pas évident. La Côte d'Ivoire nourrira les mêmes ambitions et devra se donner à fond pour espérer se refaire une santé et aller de l'avant. Dans l'autre match, la Guinée qui était pourtant considérée comme le petit poucet du

groupe continue à faire trembler les ténors. Le Syllie national ne compte pas s'arrêter en si bon chemin maintenant que l'occasion leur est offerte de créer la surprise car son destin est entre ses mains, à condition bien sûr de l'emporter. Les Guinéens croient en leur étoile et se donneront certainement à fond pour réussir l'exploit. Pour sa part, le Mali ne l'entend pas de cette oreille et fera tout ce qui est en son possible pour l'emporter et aller au prochain tour. Les Aigles sont conscients de ce qui les attend et ne se relâcheront certainement pas.

A. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

PROFILS

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

Par Sid Ali Ouzerrouk

Il a fallu du temps pour s'intéresser au ressenti des populations et à la manière dont elles appréhendent au plan subjectif l'environnement dans lequel elles vivent. La dimension déshumanisée des chiffres a pendant longtemps, au nom d'une forme de rationalisme froid, mesuré le vécu et hiérarchisé les sociétés. Aujourd'hui, les données mondiales sur le développement mesurent le bien-être des individus, celui qu'ils disent éprouver. La météorologie elle-même s'est mise de la partie. Elle associe à la froide logique du thermomètre, la mesure de la température telle qu'elle est ressentie par les personnes. Ne dit-on pas que « le froid est dans les cœurs » ?

Dès les années 70, les économistes se sont intéressés aux données subjectives qui sont des idées toutes neuves en économie. En fin de compte, les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes et les portes se sont mêmes ouvertes à des polémiques sur l'adhésion ou le rejet des associations telles que la croissance et le bonheur. Les anti-économistes vont même jusqu'à défendre l'idée d'une décroissance comme facteur de bonheur pour l'humanité.

Le fait est que, le bonheur et le bien-être, auto-déclarés, viennent alimenter des indices de calcul d'une économie du bonheur. Les spécialistes ont toutefois vite fait de déclarer que l'objet de leurs recherches était plus la mesure du bonheur collectif, mesuré à travers des agrégats statistiques similaire à ceux utilisés pour évaluer le niveau de développement humain. Le bonheur individuel est effectivement tout aussi mesurable, ne peut pas refléter un état collectif. Pour les masses, la paix, la liberté, la qualité de vie et l'éducation semblent des indicateurs probants du bonheur et du bien-être. Ces agrégats devront intégrer des

critères d'harmonie et de dispersion au sein de la société ainsi que l'extension de la sphère des biens publics et l'égalité hommes femmes. Un bonheur national plus concret ne vaut que s'il intègre aussi la réduction des écarts entre les plus heureux et les plus malheureux. Le bonheur ne vaut que s'il est partagé.

L'Algérie se classe dans le milieu du tableau mondial, loin des pays nordiques qui sont les plus heureux et des pays comme le Togo qui traînent en fin de classement. Beaucoup de gens ont ironisé sur ce classement à force d'arguments économiques et sociaux pour s'étonner que nos concitoyens se déclarent autant heureux. Pourtant les mesures sont toujours enrichies par des données nettement plus subjectives, telles que la liberté d'effectuer des choix de vie ou la générosité. De même que les personnes interrogées sont invitées à distinguer entre le bonheur appréhendé comme sentiment conjoncturel et le sentiment global de satisfaction sur la durée de l'existence. Cette mesure fait quand même débat, dans le sens où elle ramène à des considérations plus ontologiques, liées à l'idée même que l'homme se fait du bonheur. Il existe des pays riches où le bonheur serait moindre et des pays où l'esprit de concurrence individuel participe largement au malheur de larges couches de la société. Dans cette polémique entre économistes, certains affirment que vivre heureux c'est surtout miser sur les biens immatériels, soit la famille, les relations sociales ou même l'engagement social. C'est aussi vrai. Mais là aussi c'est un vieux débat. Les courants socialistes du 19^e siècle estimaient que le bonheur c'est la liberté et le progrès. En ces temps d'hiver, revient cette citation de Vallès, qui écrivait que « la liberté sans le chauffage, c'est la dictature du froid ».

S. A. O.

LA CHUTE VERTIGINEUSE DU BARIL DE PÉTROLE CONTINUE



Djalou@hotmail.com

CAN 2015/Algérie 2- Sénégal 0

Les Verts qualifiés

■ L'équipe nationale de football s'est qualifiée aux quarts de finale de la CAN 2015 après avoir battu le Sénégal à Malabu sur le score de (2/0), dans un match disputé de bout en bout et où les Verts ont fait preuve d'une détermination sans faille.

Par Hamid M.

La sélection nationale a démarré ce dernier match de la phase des poules tambour battant surtout que la victoire était vitale pour espérer se frayer un chemin vers les quarts de finale de cette CAN. Le milieu de terrain des Fennecs, Feghouli aura sa première occasion à la première minute de ce half, avec une incursion qui lui permet de se retrouver seul face au portier des Lions de la Térangua, mais il se fait « choper » la balle par le dernier rempart du Sénégal. Ce n'est que partie remise pour les Verts qui se remettent à l'attaque et qui réussissent à trouver la faille à la 10', avec un but signé Riad Mahrez qui trompera le gardien sénégalais après un coup-franc et une longue balle du capitaine, Madjid Boughera. L'EN ne semblait pas se suffire de ce but étant donné qu'elle tentera de corser la mise pour se mettre complètement à l'abri. Ainsi, et à la 20', c'est Brahimi, la star du FC Porto, qui trouve Soudani aligné dans un poste pas du tout habituel pour lui puisqu'il a été placé en pointe

de l'attaque, mais il se fait précéder par le portier Condoul qui a été vif sur cette action. Toutefois, les Verts ont eu des sueurs froides à la 45' et dernière minute de cette mi-temps, avec une action très chaude sauvée par Bentaleb, après un coup-franc exécuté très rapidement et qui a failli tromper la défense algérienne.

En seconde période, ce sont les Sénégalais qui seront les plus dangereux, notamment avec des contres très rapides exécutés par des attaquants vivaces. Mani (60') et Diop (65') buttent sur Mbolhi qui était impérial dans sa cage. Pendant ce temps, les Verts se replieront en arrière pour préserver ce maigre avantage. Blessé au dos, Brahimi cède sa place à Lacen ce qui explique la baisse de régime du jeu des Verts en raison de la sortie du meneur de l'EN. Il a fallu attendre la 74' pour voir l'EN se créer la première véritable occasion de cette mi-temps avec cette incursion et ce tir de Mahrez qui est repoussé des deux mains par le portier sénégalais. Bentaleb libérera les Algériens ensuite à la 81' avec un tir fou-

droyant qui ne laissera aucune chance au gardien des Lions de la Térangua après une première déviation de Belfodil entré en cours de jeu et une passe de Feghouli. Mahrez pouvait corser la mise à la 87' avec une belle échappée mais il se fait rattraper au moment où il s'apprêtait à ajuster son tir. Voulant revenir à la marque, les Sénégalais se reprendront et auront quelques occasions dont ce tir de Couyaté à la 88' qui passera à quelques centimètres des bois gardés par Mbolhi. Voulant grignoter quelques secondes, Gourcuff fera un dernier remplacement en incorporant Kashi qui jouera son premier match avec les Verts. Après quatre minutes supplémentaires, l'arbitre mauricien de la partie mettra fin aux débats avec la qualification des Verts qui sont revenus de loin alors qu'on craignait leur sortie prématurée suite à la défaite face aux Ghanéens. Pendant le même moment, les Blacks stars du Ghana sont passés aussi après leur succès face à l'Afrique du Sud, ce qui fait que les Verts prendront la deuxième place de ce groupe C, qualifié de groupe de la mort, étant donné que les Ghanéens ont un avantage sur le goal average particulier. L'EN devra attendre aujourd'hui pour être fixée sur son adversaire aux quarts de finale et qui sera le premier du Groupe D qui est composé du Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée qui comptent tous deux points, ce qui fait qu'ils attendront cette dernière journée pour se départager, avec une élimination quasi sûre d'un des grands d'Afrique que sont la Côte d'Ivoire et le Cameroun puisqu'ils se rencontrent dans ce match phare du groupe.

A. M.

Boumerdès

Saisie d'un important lot de produits d'entretien non conformes à la vente

DANS LE cadre de la lutte contre la contrefaçon et la préservation du consommateur, la brigade de la police économique de Boumerdès a saisi un important lot de détergents (javel, savon et produits d'entretien) proposé à la vente au marché hebdomadaire de Boumerdès. C'est au cours d'une opération de contrôle de routine que les policiers de ladite brigade ont interpellé un commerçant répondant aux initiales B.A, âgé de 21 ans et habitant la ville de Thénia, qui proposait un sachet contenant du savon liquide, une bouteille

d'eau de Javel et un autre produit, pour la modeste somme de 100 dinars. Après vérification de ces produits, les policiers ont constaté que les emballages ne comportaient aucune étiquette signifiant la marque, l'adresse du fabricant et les spécifications techniques de ces produits. Il s'agit de produits non conformes à la vente et par conséquent le propriétaire de la marchandise est en infraction. Au cours de l'enquête, le mis en cause a déclaré que la marchandise a été acquise auprès d'une usine à Souk El Haad (Boumerdès), gérée

par un certain A.N. Les investigations ont permis aux enquêteurs de localiser ladite usine et identifier le propriétaire et ses associés, R.N et K.S qui ne disposent d'aucun document justifiant l'activité. Ils exercent dans l'informel en l'absence d'un registre du commerce et fabriquent des produits d'entretien non conforme aux normes. Le dossier a été soumis au procureur de la République près le tribunal de Boumerdès, indique le communiqué de la sûreté de wilaya de Boumerdès.

A.Kichni